

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Septième session ordinaire
28 juin – 2 juillet 2005
Tripoli (LIBYE)

Ex.CL/205 (VII)
Add. 4

**LA PROPOSITION DE CREATION DU CONSEIL AFRICAIN
POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA TECHNOLOGIE**

LA PROPOSITION DE CREATION DU CONSEIL AFRICAIN POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA TECHNOLOGIE

Le sommet du NEPAD qui s'est tenu à Sharm Sheikh le 19 avril 2005, a abouti à la conclusion d'une nouvelle décennie pour l'Afrique comportant l'ensemble des principes politiques économiques et humains dont notamment le développement de l'enseignement et de la recherche scientifique et la vulgarisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

Consciente de l'importance de ce défi, l'Egypte par la voix de son Président Mohamed Hosni Moubarek, a exprimé sa volonté de mettre toutes les potentialités qu'elle détient dans le domaine de la recherche scientifique et de la formation, au service des pays africains.

Suite à la recommandation de la première Conférence africaine sur la recherche scientifique et la technologie qui a eu lieu au Caire du 13 au 15 décembre 2004, concernant la création d'un Conseil africain pour la recherche scientifique et la technologie et en vue de contribuer à la mise en œuvre de cette importante recommandation, le gouvernement de la République arabe d'Egypte exprime son intérêt à la constitution dudit conseil qui marque une étape importante dans les efforts de développement à l'échelle continentale, sachant que la recherche scientifique et technologique concerne l'ensemble des aspects du développement.

L'Egypte souhaite que ce Conseil aide à renforcer les liens et les contacts entre les centres de la recherche scientifique existant dans nos pays respectifs, en vue de renforcer les rapports scientifiques entre les pays africains et exploiter les potentialités énormes susceptibles à aider à résoudre les différents problèmes qui se posent dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de la santé et de l'environnement. Il s'agira également d'établir les liens entre ces différents centres et les autres centres internationaux, entreprises et organismes concernés, situés hors du continent.

Le Ministère égyptien de la recherche scientifique, le centre national de la recherche et l'association africaine de la recherche scientifique vont initier, dès à présent, la mise en œuvre de cette recommandation et la mise à disposition d'un siège approprié au Caire ou bien à Alexandrie à proximité de la cité Moubarek pour la recherche scientifique et les applications technologiques. La concrétisation de ce projet reflète l'intérêt que porte l'Afrique au développement de la recherche scientifique et de la technologie qui devront consacrer l'entrée réelle de l'Afrique dans le développement durable.

Afin de permettre la mise en œuvre effective de ladite proposition, l'Egypte invite à la tenue, durant le dernier trimestre de l'année en cours, d'une réunion d'experts qui sera suivie par une réunion des Ministres en charge de la recherche scientifique et technologique.

2005

La Proposition de creation du Conseil Africain pour la Recherche scientifique et la Technologie

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3537>

Downloaded from African Union Common Repository